BAREME DES COTISATIONS CAMPAGNE 2025

GDS Sarthe
L'action sanitaire ensemble

SECTION PORCINE
126, RUE DE BEAUGÉ
72018 LE MANS CEDEX 2
E-Mail : sanitaire.gds72@reseaugds.com
TÉL : 02.43.24.95.32

OPTION 1

NAISSEUR

1,10 € H.T.
PAR REPRODUCTEUR
(TRUIES, COCHETTES, VERRATS)

OPTION 3

SÉLECTION. OU MULTIPLICATEUR

2,20 € H.T.
PAR REPRODUCTEUR
(TRUIES,COCHETTES,VERRATS)

OPTION 5

POST-SEVREUR

0,32 € H.T. PAR PLACE

SI POST-SEVRAGE "LABEL" L.P.S / BIO :
OPTION LABEL / BIO

0,38 € H.T. PAR PLACE

OPTION 2

NAISSEUR - ENGRAISSEUR

1,10 € H.T.	0,32 € H.T.
PAR REPRODUCTEUR (TRUIES, COCHETTES, VERRATS)	PAR PLACE (POST-SEVRAGE + ENGRAISSEMENT)

OPTION 4

SÉLECT. OU MULTIPLICATEUR + ENG

2,20 € H.T.	0,32 € H.T.
PAR REPRODUCTEUR (TRUIES, COCHETTES, VERRATS)	PAR PLACE (POST-SEVRAGE + ENGRAISSEMENT)

OPTION 5

ENGRAISSEUR

0,32 € H.T. PAR PLACE

SI ENGRAISSEUR "LABEL" L.P.S / BIO :
OPTION LABEL / BIO

0,38 € H.T. PAR PLACE

OPTION 6

ELEVEURS DE SANGLIERS

1,10 € H.T.	0,32 € H.T.
PAR REPRODUCTEUR (TRUIES, COCHETTES, VERRATS)	PAR PLACE (POST-SEVRAGE + ENGRAISSEMENT)

Adhésion au GDS :

Prise en Charge financière :
100% frais d'Analyses
100% des honoraires vétérinaires de prophylaxie